

# ATTESTATION BOURGEON

**Fermo SA  
Rue Mortaigue 8  
1462 Yvonand**

**est un preneur de licence de Bio Suisse**

et, selon son contrat de licence du 10.07.2019, il peut utiliser la marque déposée du «Bourgeon» pour les produits sous licence ci-dessous.

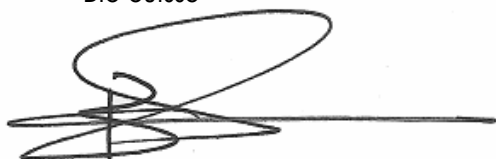
## **Légumes et salades transformés**

Betteraves cubes  
Carottes vichy  
Courges en cubes  
Courges en cubes cuits (Import)  
Lentilles vertes avec carottes cuites

La labellisation exacte des produits (Bourgeon Bio Suisse, Bourgeon Bio, Bourgeon de reconversion ou Bourgeon Intrants) figure sur les étiquettes et les documents de livraison.

Ces produits sont contrôlés et certifiés chaque année pour le respect du Cahier des charges et des règlements de Bio Suisse. Pour la commercialisation avec le Bourgeon, les produits doivent aussi être mentionnés sur l'actuel certificat bio avec la mention "Bio Suisse". Cette attestation est valable jusqu'au 31.12.2020.

Bio Suisse



Balz Strasser  
Directeur



Dieter Peltzer  
Responsable Garantie et Développement  
de la Qualité

Bâle, 24.12.2019 / 30573